

L'infériorité économique des Canadiens français.

Dans un récent ouvrage d'histoire générale du Québec, Peter Gossage et J.I. Little, se sont livrés à une description des conditions dans lesquelles s'effectua l'industrialisation à Montréal. Se penchant sur la question ethnique, ils déclarèrent que « l'imagination populaire en vint inévitablement à associer les inégalités de classe aux différences ethniques et linguistiques qui s'en rapprochaient ».¹ Plus loin ces deux auteurs ont ajouté qu'il « se trouvait suffisamment de vérité dans ces stéréotypes pour favoriser, d'une part, chez les élites de langue anglaise, un sens tout victorien de supériorité et de mérite et, d'autre part, des sentiments profonds d'injustice sociale et politique qui alimenterait le nationalisme canadien-français et plus tard québécois pendant des générations ».² Les témoignages pour étayer ces stéréotypes ne manquent pas. L'histoire des intellectuels du Québec nous montre régulièrement ces derniers en train de se coltiner avec le fait, que nous qualifierions de « massif », de l'infériorité économique de leurs compatriotes. Ainsi en 1894, le sociologue Léon Gérin :

Il n'en reste pas moins acquis que les petits centres urbains de Québec pour créer leurs industries ont dû faire appel aux capitaux et à l'initiative de fabricants anglais, et que, à Montréal même, la grande industrie en bloc est aux mains des Anglais. Dans les transports et le commerce les mêmes faits se répètent. Concurrément avec les Irlandais, les Franco-Canadiens fournissent les charretiers, les cochers de place...Ils sont propriétaires de goélettes et font le cabotage. Dans la navigation fluviale, matelots, pilotes, capitaines, même armateurs ou propriétaires. Mais dans la navigation océanique, ils n'occupent que des positions tout à fait subordonnées. Les grands transatlantiques, les grands chemins de fer sont tous exploités par des propriétaires anglais ou par des compagnies anglaises.³

Pour sa part, Georges Pelletier, en 1921, déplorait le mouvement de concentration des industries qui conduisait à la disparition de nombreuses entreprises canadiennes-françaises au profit du capital anglophone et étranger. S'alarmant également des conditions de mise en valeur de nos ressources naturelles, Pelletier ajoutait :

¹ Peter Gossage et J.I. Little, *Une histoire du Québec. Entre tradition et modernité*, Montréal, Hurtubise, 2015, p. 189.

² Peter Gossage et J.I. Little, *ibid.*, pp. 189-190.

³ Cité par Victor Barbeau, *Mesure de notre taille*, Montréal, Le Devoir, 1936, p.29.

Les nôtres continuèrent, à de rares exceptions près, à y tenir le rôle de subalternes, d'artisans, de manœuvres. Notre bien enrichit l'étranger. Nous n'y trouvâmes qu'une pitance. Ainsi devînmes-nous presque des intrus chez nous.⁴

En 1927 Olivar Asselin s'est penché à son tour sur cette question et a utilisé, entre autres, les rôles d'évaluation municipaux de la province pour quantifier cet état d'infériorité. Sa conclusion? Alors que la richesse collective des Canadiens était évaluée à quelques \$22 milliards, celle des Canadiens-Français atteignait à peine \$3 milliards 200 millions. S'interrogeant sur les causes de cette infériorité manifeste, Asselin en attribua l'origine à la conquête britannique :

Et qu'on ne dise pas qu'il y est de notre faute, car il serait inouï qu'une colonie arrachée à la mère-patrie et presque ruinée par la guerre, pressurée par le conquérant, restât pendant trois quarts de siècle sans chefs civils ou politiques, sans écoles et pour ainsi dire sans moyens de communication avec le monde extérieur, et qu'elle n'en fût pas profondément atteinte dans ses forces vives.⁵

En 1936, Victor Barbeau entreprit d'établir « la mesure de notre taille » en dressant l'inventaire de la propriété des grands secteurs de l'économie québécoise, c'est-à-dire les banques, les services publics, le fer et l'acier, le bâtiment, le bois, les mines, l'automobile, le pétrole, les produits alimentaires, le commerce, les produits chimiques, le tabac et les textiles. Au terme de son enquête, Barbeau conclut que « notre infériorité économique se présente sous tant d'aspects, se manifeste dans tant de domaines à la fois, pénètre à tel point notre vie que ce serait la tâche non d'un individu mais d'un groupe tout entier (...) d'en faire un recensement complet et précis ». ⁶ « Loin d'être des maîtres, nous ne sommes que des serfs », ⁷ dira Barbeau, et « nos mandataires auprès de la grande industrie ne sont, à quelques exceptions près, que des ministres, des sénateurs et des avocats ». ⁸ Pour Barbeau, il ne s'agissait de rien de moins que d'une seconde conquête entraînant la pire des servitudes :

Il n'est pas vrai que les habits rouges nous ont eus. Comme les nègres de l'Afrique, comme tous les primitifs des quatre coins du globe qui ont servi de

⁴ Georges Pelletier, « Notre industrie », in *L'Action française*, vol. 5, no. 6, juin 1921.

⁵ Olivar Asselin, « Les Canadiens français et le développement économique du Canada », in Roger J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, p. 104. Texte premièrement paru dans *L'Action française*, mai-juin 1927, pp. 305-326.

⁶ Victor Barbeau, *Mesure de notre taille*, Montréal, Le Devoir, 1936, p. 235.

⁷ Victor Barbeau, op. cit., p. 28.

⁸ Victor Barbeau, op. cit., p. 17.

marchepied aux mégalomanes anglo-saxons, nous avons été asservis par les marchands et les industriels. Les voilà nos vainqueurs. Partout où ils se sont installés pour monnayer la nature, nous avons marché derrière eux. Nous sommes devenus bûcherons, flotteurs, journaliers, manœuvres. Nous avons canalisé les rivières pour leurs bateaux, dévasté les forêts pour leurs scieries. À leur contact nous avons rêvé de bien-être matériel, d'avancement, de place. Nous avons été séduits par leur sens pratique et, dans l'espérance qu'un jour peut-être nous pourrions commander à notre tour, nous avons pris l'habitude de servir et nous l'avons gardée jusqu'à ce que la crise nous démontre que l'état de domesticité peut nourrir un homme, non un peuple tout entier.⁹

En 1956, Jacques Melançon, un professeur de l'École des Hautes Études Commerciales, revenait sur l'enquête de Barbeau et déclarait que « notre influence dans l'administration des entreprises constituant l'ossature économique du pays n'apparaît pas plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1936 ».¹⁰ Reste à saisir ce qui pouvait être la cause d'un tel retard. Le professeur Melançon accusait tout particulièrement le mode de gestion familiale des entreprises canadiennes-françaises. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Pour le moment, nous devons souligner que l'infériorité des Canadiens-Français dans le domaine des affaires ne constituait que la pointe de l'iceberg, la partie immergée enveloppant l'ensemble de la société canadienne-française qui, selon le géographe Raoul Blanchard, était destinée à fournir « la piétaille qui peuple les usines »,¹¹ alors que « les chefs sont britanniques ou américains ».¹² Cette différence dans le statut social ne pouvait, évidemment, que se répercuter sur les niveaux de vie. Ainsi, selon l'historien Gérard Boismenu, si l'on prend comme critère minimal le salaire annuel de \$3000 en 1961, le quart des familles québécoises non-agricoles (de quatre personnes) vivaient sous le seuil de la pauvreté. En utilisant un critère plus vraisemblable selon Boismenu, soit \$4000 et moins, nous arrivons à la conclusion que 42% des familles vivaient dans une situation économique précaire.¹³

Cet état flagrant d'infériorité a évidemment eu des répercussions profondes sur la littérature québécoise. Le sujet pourrait faire l'objet d'ouvrages entiers. Deux citations

⁹ Victor Barbeau, op. cit., p. 17.

¹⁰ Jacques Melançon, « Retard de croissance de l'entreprise canadienne-française », in Roger J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, p. 158. Cet article est d'abord paru dans *L'Actualité économique*, fév.-mars 1956, pp.503-522.

¹¹ Raoul Blanchard, *Le Canada français, province de Québec*, Montréal, Arthème Fayard, 1960, p. 184.

¹² Raoul Blanchard, *ibid.*, p. 184.

¹³ Cf. Gérard Boismenu, *Le duplessisme. Politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, p.305.

de Ringuet et une de Jean-Jules Richard suffiront à étayer notre propos. La première dresse une comparaison entre le club de golf de Grande-Baie, fréquenté par la bourgeoisie canadienne-française, et les clubs qui attiraient la frange la plus aisée de la population anglophone :

La fleur des hommes d'affaires canadiens-français faisait partie de ce club. Cela leur donnait le sentiment d'être les égaux des banquiers anglais et écossais qui pratiquaient le même sport à Saint-Lambert, à Rosemère ou à Mont Bruno, tous clubs où l'on n'admettait que difficilement les gens de langue française.¹⁴

Notre seconde citation témoigne de la morgue qu'éprouvaient certains anglophones à l'égard des Canadiens-Français même sous les traits apparents de la sympathie :

(...) Mary Harrison affectionnait fort l'atmosphère canadienne-française où, en fait, elle trouvait quelque chose d'archaïque. Elle avait gardé l'attitude d'esprit de certaines vieilles familles anglaises dont les individus, nés en Québec, ayant grandi dans les petites villes de la province québécoise, témoignaient envers la population indigène la même curiosité que certaines créoles de la Caroline et de la Louisiane envers les noirs de leur plantation.¹⁵

Notre troisième citation, de Jean-Jules Richard, est beaucoup plus crue que les deux premières. Elle relate l'état d'esprit d'un contremaître anglophone, qui a débuté sa carrière en Afrique du Sud, devant une manifestation de joie de mineurs canadiens-français :

« Quand mes nègres battaient leur tam-tam », se dit-il, « il y avait du malheur dans l'air. Qu'est-ce que ces nègres là me préparent donc? Il faudra que demain je me serve de mon fouet à sept queues. La justice de la province de Québec ne l'a pas encore abolie la peine du fouet. En m'en servant, je resterais dans les limites de la légalité. Attendez, les nègres, attendez ».¹⁶

Ces constatations, ces lamentations ou ces récriminations d'écrivains, d'intellectuels et même d'universitaires étaient-elles objectivement fondées ou s'agissait-il d'exagérations, voire de stéréotypes grossièrement amplifiés par le parti pris nationaliste? Il semble que non puisque cet état d'infériorité des Canadiens-Français attira l'attention de chercheurs universitaires anglophones que l'on pourrait difficilement

¹⁴ Ringuet, *Le poids du jour*, Montréal, Les Éditions Variétés Dussault et Péladeau, 1949, pp. 231-232.

¹⁵ Ringuet, *Le poids du jour*, Montréal, Les Éditions Variétés Dussault et Péladeau, 1949, p. 170.

¹⁶ Jean-Jules Richard, *Le feu dans l'amiante*, , pp. 143-144.

accuser de n'avoir pu surmonter leurs préjugés. Ces derniers accomplirent un véritable travail de pionniers en mesurant l'infériorité des Canadiens-Français au moyen de méthodes scientifiques. Comme la plupart de ces études n'ont pas été publiées, que l'on nous permette de les mentionner par l'entremise de Guy Rocher¹⁷ et de Philippe Garigue.¹⁸ Ainsi l'étude de W.J Roy,¹⁹ en 1935, établissait que 73,8% des industries de Montréal appartenait à des anglophones et 22,6% à des personnes d'origine française. En 1938, Stuart Jamieson,²⁰ dans une étude portant sur les quatre-vingt-trois plus grandes compagnies de Montréal, « constatait que 768 directorats étaient occupés par des anglophones et seulement 73 par des Canadiens-Français ». Nous pouvons ajouter à ces études celles de Frank E. Jones²¹ en 1950 et celle de D.L.C. Rennie²² en 1953, qui, portant sur les rapports interethniques en milieu de travail, rejoignent les constats généraux de Roy et de Jamieson sur l'infériorité socio-économique des Canadiens-Français.

À l'échelle du Canada entier, nous devons mentionner les études de Bernard Blishen et de John A. Porter. Blishen a construit une échelle occupationnelle composée de sept classes tenant compte du revenu moyen et du niveau de scolarité dans lesquelles il a distribué les principaux groupes ethniques. Ses conclusions étaient sans équivoque : « la proportion de Britanniques s'accroît de façon générale quand on passe des classes inférieures aux classes supérieures tandis que c'est l'inverse pour les Français ».²³ Pour sa part, John A. Porter s'est attardé, en 1957, à mesurer la participation des francophones à l'élite économique du Canada :

Of the 760 persons here considered, only 51 (6.7 per cent) can be classified as French Canadians although this group makes up about one third of the population. Of these French Canadians who have made their way to the boards of the larger corporations, one third are lawyers and 14 others have important political affiliations. The rest are mainly those with directorship in the two small French-

¹⁷ Cf. Guy Rocher, "Les recherches sur les occupations et la stratification sociale" in *Recherches sociographiques*, vol. 3, no.1-2, 1962, pp. 173 à 184.

¹⁸ Cf. Philippe Garigue, "Le problème des élites économiques canadiennes-françaises », in Philippe Garigue, *Études sur le Canada français*, Montréal, Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal, 1958, pp. 103 à 110.

¹⁹ Cf. W. J. Roy, *The French-English Division of Labour in the Province of Quebec*, Mc Gill University, 1935.

²⁰ Cf. S. Jamieson, *French and English in the Institutional Structure of the Province of Quebec*, Mc Gill University, 1938.

²¹ Cf. Frank E. Jones, *Work Organisation in the Structural Steel Industry*, Mc Gill University, 1950.

²² Cf. D.L.C. Rennie, *The ethnic Division of Labour in Montreal*, Mc Gill University, 1953.

²³ Cité par Guy Rocher, "Les recherches sur les occupations et la stratification sociales », in *Recherches sociographiques*, vol. 3, no. 1-2, 1962, p. 178.

Canadians banks. They are so rare than a handful who, like the Simard of Sorel, could be classed as top-flight industrialists.²⁴

Les résultats d'enquête de Porter rejoignaient donc ceux de Victor Barbeau qui déplorait cette participation canadienne-française tout à fait symbolique aux bureaux de direction par la voie de l'avocasserie et de la politicaillerie.

Toutes les études que nous avons mentionnées convergeaient donc vers une seule conclusion admissible : la stratification entre classes sociales au Canada recoupe une division ethnique où, par rapport aux Canadiens d'origine britannique, les Canadiens-Français occupaient un rang nettement inférieur. Cette situation se manifestait très concrètement dans les relations de travail où les francophones étaient surreprésentés dans les rôles subalternes et devaient, dans un grand nombre d'entreprises, obéir aux directives de supérieurs anglophones. Pourquoi en était-il ainsi? Comment expliquer la validité générale de ce constat? Jacques Brazeau, en 1958, nous livrait cette explication partielle :

(...) quand une société attache de l'importance aux distinctions de race, de religion, de langue ou de culture, ces distinctions se manifestent dans les types de travail qu'accomplissent les groupes concernés les uns avec les autres, ou les uns au service des autres. Ce qui veut dire que chaque fois que des personnes différentes viennent en contact les unes avec les autres, elles se rencontrent dans un contexte où les chances sont inégales.²⁵

Everett C. Hughes, dans sa *Rencontre de deux mondes*, était plus explicite et plus direct :

Il est évident que les Canadiens français dans notre ville (Drummondville) ne jouissent pas, comme groupe, de l'entière confiance des directeurs et administrateurs d'industries qui leur permettrait l'accès aux cercles intimes et supérieurs de la fraternité, car c'en est une, d'individus dirigeant l'industrie. Cette situation règne d'un bout à l'autre de la province de Québec.²⁶

Hughes ajoutait plus loin (qu') « il est manifeste que ceux à qui revient le pouvoir d'embaucher les contremaîtres à Cantonville (Drummondville) croient que les

²⁴ John A. Porter, « The Economic Elite and the Social Structure in Canada », in *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol 23, no 3, 1957, p. 386.

²⁵ Jacques Brazeau, « Différences linguistiques et carrières » in Marcel Rioux et Yves Martin (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 304.

²⁶ Everett C. Hughes, *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Fidès, 1972, p. 98.

différences de nationalité ont de l'importance et que les Anglais sont supérieurs ». ²⁷ Le facteur ethnique, selon Hughes, était d'ailleurs à la base de ce que nous pourrions appeler un « discours de légitimation » :

Une fois dans Cantonville, le facteur ethnique est si important et si visible que presque tout le monde s'en sert pour expliquer ce qui se passe. Il est dans l'air. Il y a des phrases toutes faites pour exprimer « ce que tout le monde sait » au sujet des Canadiens français. ²⁸

À l'origine de l'inégalité entre francophones et anglophones, il y avait donc, selon Hughes, des attitudes de discrimination linguistique et raciale bien réelles. Mais à ne s'en tenir qu'à ce constat, nous demeurons en surface du phénomène qui était en vérité, du propre avis de Hughes, beaucoup plus complexe. Celui-ci aurait plongé ses racines dans l'état d'impréparation de la société canadienne-française face à des révolutions technologiques dont l'apport était essentiellement anglo-saxon. Dans les cités industrielles comme Drummondville, la population anglaise « constitue une sorte d'organe spécialisé, greffé sur la société locale », ²⁹ à haut savoir technique et commercial, dont la raison d'être est d'occuper les fonctions supérieures dans l'industrie et l'économie. L'éducation des anglophones les préparait d'ailleurs à l'occupation de ces rôles. Par contre les élites canadiennes-françaises envisageaient de toute autre manière la finalité de l'éducation qui était orientée d'abord vers les professions libérales, voire le sacerdoce. ³⁰ Très peu de jeunes Canadiens-Français de bonnes familles se consacraient à l'étude du génie. ³¹ Quant à la masse des Canadiens-Français, poussés vers les villes par l'exode rural, leur manque de qualification les destinait à travailler au bas de l'échelle comme le remarquait également le professeur John A. Porter :

(...) the British in Quebec were experiencing more social mobility in the developing industrial system than were the French. This trend is, of course, to be expected, because where a society moves out of agriculture into industry and whose educational institutions are not adapted to new functions the former agricultural

²⁷ Evereth C. Hughes, *ibid.*, pp.102-103.

²⁸ Evereth C. Hughes, *ibid.*, p.117.

²⁹ Evereth C. Hughes, *ibid.*, p. 85.

³⁰ Cf. Evereth Hughes, *op. cit.*, p. 136.

³¹ “Une enquête minutieuse révéla qu’aucun fils des familles en vue ne suit ou projette de suivre un cours universitaire en génie”, (Evereth Hughes, *op. cit.*, p. 115).

workers, mainly farmers'son, can, considering their lack of skills, go only into lower lever jobs.³²

Mais ceci n'aurait pas dû interdire la mobilité sociale pour les générations suivantes. Or, dans le cas des Canadiens-Français, il semble que celle-ci s'accomplissait au ralenti. Une raison plus profonde devait être à l'origine de la persistance des inégalités. Selon Hughes, un facteur culturel, sans doute typique d'une minorité se sentant menacée, pouvait expliquer ce flagrant déphasage entre Canadiens-Français et économie moderne :

Les Canadiens français, eux, avec de fortes racines dans le sol, avec la conviction qu'ils ont les droits de premiers occupants dans leur patrie et avec un ensemble d'institutions rurales et urbaines traditionnelles, n'ont pas cherché de façon combative des solutions nouvelles à leurs problèmes économiques. Bien au contraire, ils ont plutôt cherché à consolider leur position dans des formes d'entreprises plus petites et plus anciennes. Conséquemment, bien que ce soit peut-être pour eux une habitude traditionnelle que d'attacher un grand prix aux professions libérales et aux activités intellectuelles, immédiatement liées à leurs institutions historiques, on peut voir dans cette insistance au moins une sorte de compensation pour leur manque de prééminence dans le domaine économique.³³

Nous devons d'abord émettre une observation : le jugement de Hughes sur l'entrepreneuriat francophone rejoint le témoignage d'un des économistes les plus illustres de la pensée traditionaliste, François-Albert Angers :

La pensée nationaliste d'alors considéra, en somme, que c'est peine perdue que de vouloir attaquer le colosse à la tête et de le combattre sur le terrain de sa force : l'abondance des capitaux et le *know how* technique déjà le plus avancé du monde. Elle songera à un mode de reconstruction de toute une société par sa base : agriculture, artisanat, petite et moyenne industrie régionale, prise de contrôle du pouvoir d'achat intérieur par l'action coopérative...³⁴

Mais les réflexions de Hughes l'engageaient beaucoup plus loin : les Canadiens-Français, selon lui, portaient le poids de leur culture traditionnelle qui leur interdisait un passage sans heurts à la modernité. De plus, dans une situation préalable d'inégalité, une tendance générale les poussait à se crisper sur leurs institutions. Hughes touchait là à une idée qui était promise à un bel avenir, celle de la prévalence des idéologies de

³² John A. Porter, *The Vertical Mosaic. An Analysis of Social Class and Power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, p. 97.

³³ Evereth C. Hughes, op. cit., p. 368.

³⁴ François-Albert Angers, « L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle », in Robert Comeau (dir.), *Économie québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969, p.424.

compensation, qui sera invoquée régulièrement comme facteur explicatif du retard économique de la population francophone.

Nous ne pouvons soulever cette question de l'infériorité économique des Canadiens-Français sans nous arrêter à ce qui constitue le document le plus important consacré à cette question, soit le *Rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, mieux connu sous le nom de « Rapport Laurendeau-Dunton ». Constituée en juillet 1963 par le gouvernement Pearson, la commission était chargée de « recommander les mesures à prendre pour que la confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques, à l'enrichissement du Canada ». ³⁵ Les conclusions du rapport final, déposées en 1969, ont été considérablement détournées de leur objectif par le gouvernement Trudeau, mais ceci est une autre histoire. Ce qui nous importe ici, c'est que jamais un gouvernement, qu'il soit canadien ou québécois, n'a mobilisé autant de ressources pour documenter cette question qui, à l'époque, paraissait cruciale pour l'avenir de la confédération. Peu nous importe le sort qui a effectivement été fait à ce rapport, il n'en constitue pas moins le document le plus riche et le plus précieux (à l'instar du rapport Durham pour le siècle précédent) pour tout historien s'intéressant aux tribulations récentes des relations entre les deux groupes ethniques les plus importants du Canada. Or les conclusions des commissaires ne laissent planer aucun doute :

Les francophones sont en position nettement inférieures en matière de revenu, d'instruction, de statut professionnel et de propriété des entreprises, comme le confirment une faible présence aux échelons supérieurs tant dans l'administration fédérale que dans l'entreprise privée ainsi qu'un emploi restreint du français dans ces organismes. ³⁶

En moyenne, d'après le recensement de 1961, les Canadiens d'origine britannique gagnait près de \$1,000 de plus qu'un Canadien-Français, soit \$4,852 contre \$3,872. ³⁷ Selon le rapport, parmi tous les groupes ethniques, seuls les Italiens étaient

³⁵ Cité par Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, p. 118.

³⁶ *Rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Livre III, « Le monde du travail », Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1969, p. 5.

³⁷ *Rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Livre III, « Le monde du travail », Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1969, p. 16.

moins rémunérés.³⁸ Mais l'écart devenait encore plus considérable dès que l'on envisageait uniquement la population du Québec. Dans cette province, où les Canadiens-Français constituaient pourtant la majorité, le revenu moyen d'un Canadien d'origine britannique était supérieur de près de 40% au revenu moyen de son compatriote de langue française, ce qui, aux yeux des commissaires, constituait une « anomalie » :³⁹

Nous nous trouvons donc en face d'une situation assez exceptionnelle, pour ne pas dire paradoxale. En effet, comparée à celle des Britanniques, la position des Canadiens d'origine française dans l'échelle des emplois est plus favorable pour l'ensemble du Canada que pour la seule province où ils forment la majorité; en outre, ils réussissent mieux sous ce rapport dans l'ensemble du Québec que dans l'agglomération montréalaise, centre industriel de la province. La disparité croissante n'est toutefois pas attribuable à une détérioration de la position des Canadiens d'origine française, puisque leur situation est légèrement meilleure à Montréal. Elle tient à ce que la position des Britanniques est nettement meilleure à Montréal que partout ailleurs au Canada.⁴⁰

Chose encore plus étonnante, alors que le bilinguisme était considéré comme un atout dans l'ensemble du Canada, au Québec les anglophones unilingues étaient mieux rémunérés que les anglophones bilingues.⁴¹ La connaissance des deux langues ne présentant aucun avantage appréciable pour les Québécois d'origine britannique, peu d'entre eux se donnaient la peine de connaître le français.

Sur le plan de l'instruction, le Canadien-Français moyen avait fréquenté l'école deux années de moins que le Canadien d'origine britannique. Plus précisément, 54% des Canadiens-Français n'avaient pas dépassé le degré élémentaire contre 31% pour les Canadiens d'origine britannique, la moyenne canadienne se situant à 42%.⁴² La raison de cette disparité étant sans aucun doute, aux yeux des commissaires, l'infériorité économique des Canadiens-Français puisque « l'accès à l'école publique et la qualité des cours sont fonction des ressources que la société peut leur affecter, et, en dernière analyse, de la prospérité de celle-ci ». ⁴³ Au Québec, le mode de prélèvement des taxes, fondé sur la propriété foncière, destinées à l'éducation favorisait outrageusement les

³⁸ Ibid., p. 16.

³⁹ Ibid., p. 17.

⁴⁰ Ibid., p. 44.

⁴² Ibid., p. 26.

⁴³ Ibid., p. 79.

commissions scolaires protestantes. Compte tenu du fait que l'enrichissement des individus dépend de leur niveau de scolarité, nous nous trouvons alors, dans le cas des catholiques francophones, devant un cercle vicieux, pauvreté et déficience du système scolaire s'alimentant mutuellement. Par ailleurs, il ne faudrait pas croire que l'éducation constituait nécessairement une panacée. En effet, le rapport soulignait que « chez les diplômés d'université, l'écart des traitements annuels médians est de \$2077 par rapport à leurs collègues dont la langue maternelle est l'anglais et de \$669 comparativement à ceux d'une autre langue »⁴⁴

Sur le plan de la carrière, le rapport mettait bien en lumière le désavantage important que comportait l'obligation de travailler dans une langue seconde, que cela soit dans le secteur privé ou dans la fonction publique fédérale. Car « lorsque la langue d'un groupe linguistique est prédominante, ceux qui appartiennent à d'autres groupes se trouvent automatiquement exclus des postes de commande, s'ils ne parviennent pas à la maîtriser complètement ».⁴⁵ Mais la maîtrise complète de la langue seconde ne résout pas tous les problèmes puisqu'elle peut conduire à la dissociation, voire à l'assimilation :

Sur le plan personnel, les francophones se heurtent à une dissociation entre leur activité professionnelle et leur vie privée, celle de leurs rapports avec la famille et les amis. Chaque jour ils doivent se soumettre à un mouvement d'alternance entre deux univers culturels et linguistiques. Ils sont aux prises avec le dilemme suivant : ou s'assimiler ou lutter sans cesse pour préserver leur culture.⁴⁶

On ne s'étonnera pas que les auteurs du rapport Laurendeau-Dunton constataient une même situation d'infériorité pour ce qui concerne la propriété des entreprises. Comme une grande partie de cet aspect de l'enquête reposait sur les travaux du professeur André Raynauld, nous nous permettrons de citer également un ouvrage que ce dernier a publié en 1974. Débutons notre examen par une citation du rapport :

C'est la répartition asymétrique de la propriété et du contrôle des entreprises au Québec qui crée le malaise actuel. Les entreprises du groupe francophone ont un rayon d'action limité comparativement à celui du groupe canadien anglophone, qui compte un bon nombre d'entreprises de caractère national, international ou local.

⁴⁴ Ibid., p. 224.

⁴⁵ Ibid., p. 267.

⁴⁶ Ibid., p. 268.

Le contraste avec les entreprises étrangères est encore plus prononcé. La situation des entreprises francophones est donc anormale.⁴⁷

Suivant le portrait d'ensemble dressé par le professeur Raynauld, les établissements manufacturiers canadiens-français de la province retenaient 14% de la main-d'œuvre contre 51,1% pour les établissements canadiens-anglais et 34,8% pour les établissements étrangers (majoritairement américains).⁴⁸ Les industries canadiennes-françaises étaient de taille plus modeste⁴⁹ et étaient pour ainsi dire absentes des secteurs de l'industrie les plus dynamiques (pétrole et houille, métaux non ferreux, matériel de transport, produits chimiques, instruments de précision, tabac, machinerie, fer et acier, caoutchouc). Elles s'étaient données quelques îlots d'implantation dans le bois, les produits alimentaires, le cuir, l'imprimerie-édition, les produits métallurgiques. Mais ces industries sont « des industries traditionnelles qui existaient toutes au XIXe siècle ». ⁵⁰ Ces établissements étaient inférieurs sur le plan de la productivité. Ils atteignaient seulement 73% du niveau moyen de l'échantillon.⁵¹ À titre de comparaison, l'établissement étranger était presque deux fois plus productif que l'établissement canadien-français.⁵² En fait, notait André Raynauld, si ces établissements survivent néanmoins, c'est tout simplement parce qu'ils ne fabriquent pas les mêmes produits que les établissements canadiens-anglais et étrangers. Autrement, il est évident qu'ils seraient acculés à la faillite.⁵³ Étant moins productives, les industries canadiennes-françaises versaient également des salaires inférieurs aux autres (12% de moins que l'entreprise canadienne-anglaise et 30% de moins que l'entreprise étrangère).⁵⁴ Mais c'est au chapitre des exportations que les disparités étaient les plus considérables et frappantes : alors que le groupe étranger participait à 51,5% aux exportations de la province, et le groupe canadien-anglais à 44%, le groupe

⁴⁷ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, livre III, « le monde du travail », Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1969, p. 59.

⁴⁸ André Raynaud, *La propriété des entreprises au Québec. Les années 60*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1974, p. 48.

⁴⁹ Cf. André Raynaud, op. cit., pp. 87-88.

⁵⁰ André Raynaud, op. cit., p. 85.

⁵¹ Cf. André Raynauld, op. cit., p. 93.

⁵² Cf. André Raynaud, op. cit., p. 95.

⁵³ Cf. André Raynaud, op. cit., pp. 95-96.

⁵⁴ Cf. André Raynaud, op. cit., p. 98.

canadien-français n'en assurait que 4,5%⁵⁵. Ses exportations étaient donc tout à fait négligeables. Comme il est dit dans notre citation du *Rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, le rayon d'action des entreprises canadiennes-françaises, loin de se situer à l'échelle nationale et, à plus forte raison, à l'échelle internationale, ne dépassaient pas le niveau local. Qui plus est, ces industries peinaient à pénétrer le marché montréalais : alors que les Canadiens-Français possédaient, à l'échelle de la province, 26% des établissements manufacturiers, ce chiffre devait être revu à la baisse pour la région métropolitaine (seulement 13%).⁵⁶ Ce qui a inspiré au professeur Raynauld la réflexion suivante :

Serait-il permis de penser que les Canadiens-français n'ont pas encore réussi à vendre à des non-Canadiens-français et que le marché de Montréal est déjà trop cosmopolite pour leurs ressources, leurs capacités ou peut-être même pour leurs ambitions?⁵⁷

Terminons en jetant un regard sur les institutions financières. Au moment où le professeur Raynauld s'est livré à son étude, les entreprises canadiennes-françaises comptaient pour à peu près 20% des compagnies d'assurance et de fiducie et 38% des banques à chartre et des banques d'épargne.⁵⁸ Dans ce dernier cas, la situation des Canadiens-Français semblait un peu plus enviable. Mais compte tenu de leur statut de majorité dans la province de Québec, nous devons conclure qu'ils traînaient quand même un retard considérable.

Le portrait tracé de la situation économique des Canadiens-Français par le professeur Raynauld, sans doute valable pour l'année de recensement 1961, est sensiblement plus sombre que celui proposé par les historiens modernistes dont les périodes de prédilection sont la fin du XIXe siècle et le début du XXe. Ainsi Dickinson et Young qui déclaraient :

Une grande partie du capital et des moyens de production était concentrée entre les mains de Québécois anglophones. L'interprétation culturelle de ce phénomène pose un problème et l'image de la structure familiale canadienne-française et de son « système rural fermé », telle que dépeinte par Everett Hughes, doit être rejetée en tant qu'explication de l'inaptitude des élites francophones à dominer

⁵⁵ Cf. André Raynauld, op. cit., p.107.

⁵⁶ Cf. André Raynauld, op. cit., pp. 115-116.

⁵⁷ André Raynauld, op. cit., p. 117.

⁵⁸ Cf. André Raynauld, op. cit., p. 59.

l'industrialisation et la capitalisation au Québec (...). En effet, de nombreux faits confirment la participation francophone au développement industriel et ferroviaire.⁵⁹

Lorsqu'un phénomène est clairement identifié et reconnu et qu'une de ses explications théoriques est rejetée, on s'attendrait à ce que l'on nous en propose une autre qui lui serait supérieure. Au lieu de cela, Dickinson et Young nous offrent des contre-exemples qui réfuteraient sans doute la théorie de Hughes si celui-ci avait affirmé, de façon catégorique, que son point de vue ne souffrait aucune exception. Bien sûr il y a eu des Canadiens-Français qui saisissaient l'importance de l'industrialisation et certains d'entre eux démontraient de belles aptitudes pour les affaires. La question, c'est est-ce que leur nombre était suffisamment significatif pour réfuter la thèse incriminée?

Un autre historien, Claude Couture, a terminé son ouvrage sur le libéralisme des hommes d'affaires québécois sur un ton tout à fait triomphaliste :

Le Québec était déjà bien moderne en ce sens que les valeurs des gens d'affaires étaient présentes avant 1960. Peut-être, enfin, faudrait-il partir d'une approche tout à fait différente : compte tenu des difficultés presque insurmontables éprouvées par les francophones à la suite de la Conquête à établir des contacts avec une nouvelle métropole dans le cadre d'une économie mercantile, comment se fait-il qu'il y eut, somme toute, autant d'entrepreneurs francophones au XIXe siècle?⁶⁰

Suit une liste d'une trentaine d'homme d'affaires canadiens-français que Robert Rumilly avait, pour la plupart, également identifiés dans son *Histoire de la province de Québec*. Mais, selon le point de vue d'autres chercheurs, comme Hamelin et Roby, les entrepreneurs canadiens-français constituaient une exception⁶¹. Défavorisés parce qu'ils avaient amassé peu de capitaux avant 1850,⁶² ils avaient rarement noué des contacts avec des partenaires dans les autres régions du Canada ou aux États-Unis qui leur auraient permis l'expansion de leurs activités.⁶³ La plupart œuvraient donc au niveau local où ils prospéraient un temps et finissaient par vendre leurs entreprises.⁶⁴ Ils

⁵⁹ John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery (Qué), Éditions du Septentrion, 1992, p. 144.

⁶⁰ Claude Couture, *Le mythe de la modernisation du Québec. Des années 1930 à la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991, p. 123.

⁶¹ Cf. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Éditions Éditions Fidès, 1971, p. 281.

⁶² Ibid., p. 281.

⁶³ Ibid., p. 281.

⁶⁴ Ibid., p. 281.

étaient d'ailleurs souvent déphasés par l'amélioration technologique des moyens de production et des moyens de transports.⁶⁵ Arnaud Sales et le géographe Serge Courville, dans des ouvrages postérieurs, partagent largement ce point de vue :

Mal informés de ce qui se passe en dehors des frontières du Québec, ils ne perçoivent pas les transformations structurelles qu'engendrent les progrès de la technologie, le développement des moyens de transports, la spécialisation régionale du continent nord-américain. Quand les conditions des marchés locaux se modifient, les entrepreneurs sont pris au dépourvu. Incapables de s'ajuster parce qu'ils ne comprennent pas la situation globale, ils n'ont d'autre solution que de vendre ou de faire faillite. C'est pourquoi cette « poussée » sera balayée par la grande industrialisation.⁶⁶

(...) dans l'ensemble, c'est aux anglophones surtout qu'il revient d'industrialiser le Québec, du moins au sens de la grande entreprise, qui nécessite pour sa mise en place et son développement non seulement d'importants capitaux, mais (...) de cette capacité de percevoir les transformations structurelles introduites par les changements de technologie et des transports, ainsi que par le marché à l'échelle nord-américaine. Aussi les francophones restent-ils surtout confinés aux petites entreprises familiales souvent, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, qui réussissent mieux à s'ajuster aux demandes et à l'évolution des marchés.⁶⁷

Selon les recherches de Gilles Piédalue sur les groupes financiers du Canada au début du vingtième siècle, les Canadiens-Français représentaient à peine 3% de l'élite économique en 1910 et 4,6% en 1930.⁶⁸ S'il y a eu une poussée significative des entreprises canadiennes françaises à la fin du XIXe siècle, celle-ci, suivant Durocher, Linteau et Robert, était largement confinée aux petites et moyennes entreprises⁶⁹, dont la direction, ajouterions-nous avec Serge Courville, était familiale. Mais cette dernière caractéristique ne doit guère nous étonner puisqu'elle est un constituant normal de la première phase de développement du capitalisme concurrentiel, lequel a effectivement pris son essor, au Canada, à la fin du XIXe siècle grâce, notamment, aux politiques tarifaires du gouvernement McDonald qui ont favorisé l'industrie nationale. La véritable question, c'est pour quelle raison la plupart de ces entreprises cessèrent-elles un jour de prospérer, quitte à être absorbées par des compagnies à capital anglophone ou,

⁶⁵ Ibid., p. 281.

⁶⁶ Arnaud Sales, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979, p. 197.

⁶⁷ Serge Courville, *Le Québec. Genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique*, Saint-Nicolas (Qué), Presses de l'Université Laval, 2000, p. 353.

⁶⁸ Cf. Gilles Piédalue, « Les groupes financiers du Canada, 1900-1930. Étude préliminaire, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30, 1, (juin 1976), p. 18.

⁶⁹ Cf. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain, Tome 1, De la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, les Éditions du Boréal, 1989, pp. 523-524.

carrément, à disparaître? Car il semble, malheureusement, qu'il y avait quelque part de vérité dans cette observation de l'écrivain Ernest Choquette : « guette-les dégringoler et je parie que sous le badigeon à mots tapageurs et anglais de l'enseigne qui les couvrait, tu resteras stupéfait de ne toujours trouver que les nôtres dans les décombres...que les nôtres ». ⁷⁰

Il y a deux façons de rendre compte de l'insuccès des entreprises canadiennes-françaises, une qui accuse leur faiblesse, l'autre qui pointe en direction de la force concurrentielle de l'entreprise anglophone ou étrangère. Nous nous attarderons à examiner l'une et l'autre de ces explications.

Dans le premier cas, il nous faut accuser le caractère familiale, que nous avons mentionné avec Jacques Melançon et Serge Courville, de l'entreprise canadienne-française. Cette thèse a été défendue, dans un article qui fit sensation en 1961, ⁷¹ par le sociologue Norman W. Taylor. Selon ce dernier, qui s'inspirait beaucoup des travaux d'Everett C. Hughes, l'industriel canadien-français aurait été « culturellement réticent », si l'on nous prête l'expression, à l'expansion de son entreprise parce qu'il visait avant tout la sécurité familiale, laquelle aurait été exposée au risque par la poursuite aléatoire de nouveaux marchés. De plus, cet industriel accordait une importance considérable au contrôle familial de l'entreprise, lequel aurait été menacé par le recours à l'emprunt ou à l'association avec d'autres hommes d'affaires. Le conservatisme des entrepreneurs canadiens-français les condamnait donc à végéter dans une forme rétrograde du capitalisme ou même à périr devant une concurrence agressive. Le point de vue « culturaliste » de Taylor était encore accentué par la conviction de l'auteur que « dans la société canadienne-française, le statut attribué aux affaires en tant que profession étant relativement peu élevé, les chefs d'entreprises étaient issus surtout des couches sociales les moins privilégiées, les moins instruites ». ⁷² Autant dire que les hommes d'affaires canadiens-français étaient sérieusement handicapés par leur manque d'éducation et par une sévère inhibition qui résultait de leur immersion dans une société

⁷⁰ Ernest Choquette, *La terre*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1916, p. 122.

⁷¹ Cf. Norman W. Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », in *Recherches sociographiques*, II, 2, avril-juin 1961, pp. 123 à 150.

⁷² Norman W. Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », in Marcel Rioux et Yves Martin, *La société canadienne-française*, p. 281.

qui ne soutenait pas les valeurs qui sont inhérentes au capitalisme. Comme l'ont affirmé Hamelin et Roby, « étrangers dans une société axée sur l'au-delà, les entrepreneurs canadiens-français sont étouffés par leur milieu ». ⁷³

La thèse de Taylor n'est pas exempte de critiques. Sa méthodologie a été questionnée, entre autres par Arnaud Sales, ⁷⁴ puisque l'échantillon utilisé n'aurait pas suffisamment pris en compte l'existence de petits entrepreneurs anglophones dont la mentalité aurait été tout aussi familiale que celle des entrepreneurs canadiens-français. Cette critique, d'après nous, comporte deux défauts. D'une part elle n'apporte aucun éclairage au fait que l'industrie canadienne-française demeurerait confinée, à quelques exceptions près, à la petite et à la moyenne entreprise. D'une autre part, elle n'apporte aucun démenti par la présentation de contre-exemples convaincants d'hommes d'affaires canadiens-français qui auraient fait preuve du caractère exigé par la phase évoluée du capitalisme. ⁷⁵ Or, d'après Jacques Melançon, qui a livré ses réflexions sur le sujet cinq ans avant la parution de l'article de Taylor, même les plus grands entrepreneurs canadiens-français trainaient cette mentalité familiale de l'entreprise, d'où des réticences à recourir à l'emprunt (malgré deux milliards de fonds disponibles dans nos institutions financières) ⁷⁶ et à émettre des actions boursières (seulement de 100 à 125 millions de titres boursiers canadiens-français). ⁷⁷ D'où une conclusion qui s'imposait : les industriels canadiens-français n'avaient pas opéré le passage au capitalisme évolué recourant aux épargnes publiques pour permettre l'expansion accélérée de leurs entreprises :

(...) la cause primordiale du peu de dynamisme de notre entreprise en général et plus particulièrement de notre entreprise industrielle et commerciale réside dans la persistance irrationnelle et exclusive d'une notion aujourd'hui dépassée dans l'entreprise de type évolué. Le capitaliste canadien-français a transposé dans l'entreprise sa notion traditionnelle de la famille. Pour lui, semble-t-il, l'entreprise

⁷³ Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fidès, 1971, p. 282.

⁷⁴ Cf. Arnaud Sales, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979, p. 145.

⁷⁵ Arnaud Sales, après avoir déterminé que les PME francophones étaient à administration familiale à 98,4% et les PME anglophones à 91,1%, ne tient pas compte d'une autre statistique fort intéressante qui est pourtant présente dans le tableau 14 de la page 146 de son ouvrage et qui concerne les grandes entreprises. Suivant cette statistique, ces dernières sont à administration familiale à 55,1% chez les Canadiens-Français et à 16,4% chez les Canadiens-Anglais.

⁷⁶ Cf. Jacques Melançon, « Retard de croissance de l'entreprise canadienne-française », in Roger-J. Bédard (dir.), *L'essor économique du Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, p. 170.

⁷⁷ Cf. Jacques Melançon, *ibid.*, p. 164.

n'a pas une personnalité en soi, un but en soi, des intérêts qui puissent à un moment donné sembler différents des intérêts immédiats de son propriétaire.⁷⁸

Aux propos de Jacques Melançon, nous pouvons ajouter ceux prononcés deux ans plus tôt par le secrétaire de la Chambre de commerce de Québec Roger Vézina :

Les familles nombreuses et le caractère trop familial, voire patriarcal de certaines entreprises, doivent attirer notre attention. Si on ne peut condamner la famille nombreuse, il faudrait au moins pouvoir éviter ou contourner les difficultés qu'elle pose à l'entreprise lorsque le chef disparaît.⁷⁹

Pour conclure sur ce point, nous devons rappeler qu'un des objectifs importants que poursuivait le gouvernement Lesage fut justement de briser cette conception dépassée de l'entreprise chez les hommes d'affaires franco-québécois. Gérard Filion, qui était à la tête de la toute nouvelle Société Générale de Financement, s'est montré on ne peut plus clair à ce sujet :

Il va falloir que les propriétaires actuels se mettent dans la tête qu'il vaut mieux être actionnaire minoritaire d'une grande entreprise prospère que l'unique propriétaire d'une petite entreprise appelée à disparaître. Et pour cela, ils devront s'habituer à travailler en équipe. Si cette reconversion n'est pas faite d'ici une génération, une bonne partie de l'industrie de la chaussure, de l'alimentation, du meuble, de la confection, du petit outillage sera absorbée par de grandes sociétés américaines ou disparaîtra. Un secteur important de l'industrie québécoise vit encore au XIXe siècle. Il faudra s'habituer à vivre au XXe siècle et se préparer à vivre au XXIe siècle.⁸⁰

Si l'on se fie à ces témoignages, la thèse de Norman W. Taylor était donc exacte dans ses grandes lignes. Il est même envisageable qu'elle s'enracinait dans des causes culturelles encore plus profondes, ou encore plus lointaines, qui auraient désavantagé les Canadiens-Français sur le plan des affaires.

Est-il, en effet, concevable que la mentalité des Canadiens-Français, n'en déplaise aux historiens modernistes, ait pu constituer un obstacle au développement économique de la province? C'était, nous nous en rappelons tous, l'opinion de Lord Durham dans son célèbre rapport : « Ces gens tenaient aux anciens préjugés, aux

⁷⁸ Jacques Melançon, *ibid.*, p. 171.

⁷⁹ Roger Vézina, « La position des Canadiens français dans l'industrie et le commerce », in Roger-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, p. 156,

⁸⁰ Cité par Éric W. Kierans, « Le Québec au point tournant de son histoire », in Roger-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1969, pp. 284-285.

anciennes coutumes, aux anciennes lois, non par un sentiment de leurs heureux effets, mais avec cette aveugle ténacité d'un peuple mal éduqué et stationnaire ».⁸¹ Ces paysans, poursuivait Lord Durham, pratiquaient l'agriculture la plus primitive que récompensait la générosité des sols récemment défrichés. « Ils ne firent (donc) aucun autre progrès que le premier progrès que la largesse de la terre leur prodigua; ils demeurèrent sous les mêmes institutions le même peuple ignare et rétrograde ».⁸² On ne doit pas s'étonner que l'historiographie canadienne-anglaise fut prompte à s'emparer des conclusions du célèbre rapport puisqu'elle y trouva, au-delà des informations, pertinentes ou non, qui s'y trouvaient, un discours qui légitimait à peu de frais la domination anglo-saxonne. Mais avant de sauter aux conclusions, arrêtons-nous à l'examen de leurs arguments par l'entremise d'Arthur R.M. Lower et de Donald G. Creighton. Lower fait clairement le départ entre ce qui aurait tenu lieu de mentalité aux Canadiens-Français et les tendances de fond des marchands anglais :

If Canadian history is to be understood at all, it is necessary first of all to be able to understand and apply to common situations these two ways of life: the static Catholic-rural, careless of well-being, not overburdened with social responsibility, prodigal of life, welcoming many children, not grieving too intensely if many die and others misshapen; and the dynamic Calvinist-commercial with its devotion to acquisition and its haunting fear of animal "robustness". They touch every corner of the national structure, and there is not a person living or who has lived in Canada who has not be affected by the antithesis between them, for it has determined the very essence of the country's politics, religion and society.⁸³

Pour Lower, la paysannerie canadienne-française était un reliquat de la France prérévolutionnaire⁸⁴ (une affirmation que l'on retrouve également chez Durham)⁸⁵ dont l'essence reposait sur l'appréhension catholique de l'existence. En vertu de cette dernière, ce qui aurait donné sens à la vie, c'est la soumission à ses cycles ponctués de rituels religieux. Dans une telle optique, la norme de l'existence ce n'est pas le projet, mais le passé, donc la tradition. Cette tendance était d'ailleurs accentuée par la vie rurale qui instillait un sentiment de soumission aux humeurs capricieuses de la nature.⁸⁶

⁸¹ *Le rapport de Durham*, Éditions du Québec, 1948, p. 81.

⁸² *Le rapport de Durham*, Éditions du Québec, 1948, p. 80.

⁸³ Arthur R.M. Lower, *Colony to Nation*, Toronto, Langmans Canada Limited, 1964, pp. 70-71. (Première édition 1946).

⁸⁴ « A chip off the old European block » (Arthur R.M. Lower, op. cit., p. 68).

⁸⁵ « En tout et partout, ils sont demeurés français, mais des Français qui ne ressemblent pas du tout à ceux de France. Ils ressemblent plutôt aux Français de l'Ancien régime ». (*Le Rapport de Durham*, Éditions du Québec, 1946, p.81).

⁸⁶ Cf. Arthur R.M. Lower, op. cit. pp. 68-69.

Pour sa part, le marchand anglais aurait représenté la parfaite antithèse de l'habitant canadien-français. Son but aurait été de maîtriser la nature afin de la soumettre à ses appétits calculateurs. L'avidité et la passion du gain auraient été ses traits de caractère dominants. Il s'y adonnait avec ce qu'il convient vraiment de nommer une ferveur religieuse puisque le calvinisme, avec sa doctrine de la vocation comme signe ou effet de la prédestination, constituait un puissant aiguillon à la vie affairée d'un « vase d'élection » entièrement consacré à la gloire de Dieu.⁸⁷ C'est l'opposition de ces deux styles de vie, difficilement conciliables, qui aurait marqué toute l'histoire du Canada dans sa recherche de la cohabitation.

Les analyses de Donald Creighton sont de même nature tout en dissimulant mal une antipathie larvée pour la culture canadienne-française. D'après Creighton, ce qui exaspérait les marchands anglais dans la façon d'être des Canadiens, au-delà des distinctions de langue et de religion, c'était leur manque d'initiative et leur opposition au progrès.⁸⁸ Le conservatisme entêté des Canadiens-Français, leur attachement à des institutions désuètes faisaient obstacle au développement des colonies britanniques dans le sens requis par la mise en valeur de ce monde neuf qu'était l'Amérique du Nord. La société canadienne-française s'opposait au capitalisme marchand avec toute la volonté bornée et inquiète d'une « société semi-féodale décadente » :

In the lower as in the upper province, there was, of course, the same division between the merchants and the farmers; but the dispute between the two groups was intensified by the lingering survival of the semi-feudal institutions of New France. The merchants were now its open opponents and the French Canadians became its last apologists. Their quarrel was more than a quarrel between two social groups within a single economy; it was a struggle between commercialism represented aggressively by the merchants and a decadent semi-feudal society defended by peasants and professional men.⁸⁹

Nous avons de bonnes raisons, dans la cadre de la rivalité entre les deux grandes nations fondatrices, de tenir pour suspectes les interprétations canadiennes-anglaises de l'histoire qui pointent, comme facteur explicatif prédominant de l'infériorité économique des Canadiens-Français, vers la mentalité de ces derniers. Les historiographies nationales peuvent difficilement demeurer neutre sur le plan politique et

⁸⁷ Cf. Arthur R.M. Lower, op. cit. p. 69.

⁸⁸ Cf. Donald Creighton, *Empire of the St-Laurence*, Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1956, p. 159.

⁸⁹ Donald Creighton, op. cit., p. 126.

éviter de s'ériger en formes élaborées et subtiles de discours de justification. Toutefois l'accusation de parti pris, sur cette épineuse question, est, non pas irrecevable, mais plus difficile à soutenir lorsqu'il s'agit d'historiens francophones. Non pas, en effet, qu'il soit impossible de débusquer quelques vestiges de mauvaise foi ou, plus insidieusement, de contaminations idéologiques produites par l'intériorisation de préjugés qui parasitent des méthodes qui se voudraient pourtant objectives. « L'historien, disait Raymond Aron, dans la mesure où il vit historiquement, tend à l'action et cherche le passé de son avenir ».⁹⁰ Mais, selon nous, les thèses modernistes ne sont pas exemptes d'une telle contamination. Nous allons donc exposer le point de vue des historiens « culturalistes » en nous gardant de le condamner sans aucune autre forme de procès.

Nous allons débiter notre examen en portant notre attention sur un historien francophone qui n'était pas québécois mais qui éprouvait une sympathie profonde pour ses cousins d'outre-atlantique, André Siegfried. Pour ce dernier, il y avait effectivement lieu de souligner les différences de mentalités entre francophones et anglophones :

L'éthique canadienne française considère l'individu comme devant vivre dans une armature sociale, enserré dans une série de rites qui ponctuent la suite des jours et des années, sous la direction effective d'une hiérarchie spirituelle exultant chez les fidèles la beauté du sacrifice, la valeur de la restriction et les vertus de la famille. L'éthique canadienne anglaise protestante met par contre l'accent sur la responsabilité morale de l'homme, placé en face de sa conscience, sans intervention nécessaire d'un clergé sacramentel; à ses yeux le développement de la civilisation matérielle est, en fait sinon en doctrine, une condition de dignité morale : par-là, en écartant l'idéal catholique du renoncement, elle ouvre toute grande la porte à l'américanisme, pour qui le progrès social prime au fond les préoccupations spirituelles.⁹¹

Ce qu'écrivait André Siegfried en 1939 ne différait guère de ce qu'Arthur Lower allait publier en 1946. Les différences relevées entre Canadiens-Français et Canadiens-Anglais sont, à peu de choses près, les mêmes. Mais il est courant que des préjugés soient communément partagés. Qu'en est-il maintenant des historiens québécois? Nous ne pouvons évidemment aborder ce thème sans évoquer le nom de Fernand Ouellet. Profondément influencé par l'oeuvre historique de Donald Creighton mais

⁹⁰ Cité par Serge Gagnon, « LA nature et le rôle de l'historiographie. Postulat pour une sociologie de la connaissance historique », in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no. 4, mars

⁹¹ André Siegfried, *Le Canada, puissance internationale*, Paris, Librairie Armand Colin, 1939, p. 71.

appliquant des méthodes inédites au Québec dans le domaine de l'histoire sociale et économique qui lui avaient été inspirées par Ernest Labrousse, Ouellet allait profondément marquer la recherche historique pour ce qui concerne la première moitié du XIXe siècle québécois, tout particulièrement par sa distinction entre structure et conjoncture, ce qui était opposer les tendances de longue durée et les développements du temps court. D'après Ouellet, les disparités de revenus et de richesses entre Canadiens et Britanniques n'étaient explicables qu'en vertu de différences profondes de mentalités :

(...) une démarcation très nette existe entre les Britanniques qui ne constituent qu'une minorité, et les Canadiens français. Entre eux il y a différence au niveau de la culture mais aussi au niveau des mentalités. Leurs visions du monde diffèrent considérablement. Les premiers, qu'ils soient commerçants ou agriculteurs, paraissent éminemment plus ouverts à l'idée de progrès, plus sensible à la croissance économique, tandis que les seconds possèdent une vision plutôt statique de l'univers, vision qui implique une soumission aux forces de la nature.⁹²

Dénués d'une véritable classe capitaliste, se sentant menacés par la classe marchande et l'immigration, la paysannerie québécoise et ses représentants politiques de la petite bourgeoisie professionnelle, allaient se crisper sur des institutions désuètes, tel que le régime seigneurial, qui faisaient obstacles au développement du capitalisme. Le soi-disant libéralisme des patriotes était donc, en vérité, profondément réactionnaire :

Les professions libérales étaient mal préparées à assumer leur rôle d'élite. Elles n'étaient pas suffisamment libérées des traditions paysannes pour admettre et apprécier l'importance des changements qui s'imposaient tant au niveau des valeurs que des institutions du Canada français. Au reste, leur formation classique et abstraite trop appuyée sur le passé et pas suffisamment accueillante au réel, avait été un pauvre instrument de promotion sociale.⁹³

L'absence d'une véritable classe capitaliste canadienne-française n'était d'ailleurs pas, quoi qu'en pensait Michel Brunet, une conséquence de la Conquête, mais le résultat d'une mentalité précapitaliste qui trouvait son origine dans la société d'Ancien régime de la Nouvelle-France. Ce qui ne signifie pas que cette dernière ait été dépourvue d'hommes riches (quarante millionnaires selon Brunet), et même parfois rapidement enrichis par des manœuvres suspectes, car « il ne suffit pas d'avoir de

⁹² Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Montréal, Fidès, 1971, p. 571.

⁹³ Fernand Ouellet, « », in *Recherches sociographiques*, vol IV, no. 1, janvier-avril 1963, pp.58-59.

l'argent pour être considéré comme un capitaliste; il faut l'avoir acquis de façon capitaliste et l'employer de façon capitaliste ». ⁹⁴ L'avidité, l'appât du gain, sont des caractères que nous retrouvons à peu près sous tous les cieux et à toutes les époques. Mais « l'éthos » qui caractérise en propre la mentalité capitaliste, est une disposition d'exception qui est apparue dans des circonstances historiques bien précises pour ensuite se généraliser. Or la société féodale de la Nouvelle-France en était dépourvue. Ce point de vue était d'ailleurs partagé par Jean Hamelin pour qui « l'absence d'une vigoureuse bourgeoisie canadienne-française en 1800 apparaît ainsi comme l'aboutissement du régime français, non pas comme une conséquence de la Conquête ». ⁹⁵ Dans cet ordre d'idées, l'infériorité économique des Canadiens-Français ne peut être considérée, quoi qu'en disent les nationalistes, comme une conséquence de la Conquête puisqu'elle s'est au contraire déclarée en dépit de cette dernière qui aurait dû les libérer des principales entraves de la mentalité d'Ancien régime. Les Canadiens-Français n'ont donc qu'à s'en prendre à eux-mêmes, comme l'a également soutenu un autre spécialiste de la Nouvelle-France, Marcel Trudel. ⁹⁶

Les professionnels de l'histoire du Québec n'ont pas été les seuls à invoquer un facteur de mentalité pour expliquer l'infériorité économique de leurs compatriotes. Les spécialistes des sciences sociales ne sont pas demeurés en reste, à commencer par le professeur Maurice Tremblay :

(...) à la différence du protestantisme ascétique qui semble historiquement lié à l'expansion du capitalisme, le catholicisme n'a pas tenté de ramener le royaume de Dieu sur la place du marché. Pour l'Église, les valeurs de contemplation sont demeurées supérieures aux valeurs d'action; la grâce et la vertu chrétienne sont demeurées dissociées du succès des entreprises terrestres. La réussite dans les affaires et dans les occupations séculières n'a jamais représenté, à ses yeux, la valeur symbolique d'une confirmation de la grâce et d'un signe de prédestination. Au contraire, en morale individuelle, on a continué d'y voir une source d'orgueil et un danger de détournement des voies de la vertu et du salut éternel. ⁹⁷

Maurice Tremblay faisait évidemment allusion à *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* de Max Weber sur lequel nous reviendrons plus loin. Le professeur

⁹⁴ Fernand Ouellet, « M. Michel Brunet et le problème de la Conquête » in *Bulletin des recherches historiques*, 62, 2, avril-juin 1956, p. 96.

⁹⁵ Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960, p. 137.

⁹⁶ Cité par Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », in *Cité libre*, 16, 83, janvier 1966, p. 13.

⁹⁷ Maurice Tremblay, « Orientations de la pensée sociale », in Jean-Charles Falardeau (éd.) *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, pp. 204-205.

Tremblay s'est également étendu sur le caractère indolent des populations de culture française et sur la situation de minorité infériorisée des Canadiens-Français conduisant ceux-ci à concevoir des idéologies de compensation. Comme nous l'avons dit dans le cas d'Everett Hughes, cette dernière idée était promise à un bel avenir.

Pour sa part, Albert Faucher s'est livré à une savante distinction entre sociétés de type pécuniaire et sociétés de type bureaucratique.⁹⁸ Le premier type de société est caractérisé par le goût du risque et du gain et est donc propice au développement du capitalisme. La mentalité canadienne-anglaise participe de cette catégorie. La société bureaucratique repose sur la stabilité de la propriété foncière, ne poursuit pas le gain mais le statut social. Ce type de société est caractérisé par son conservatisme et est d'inspiration féodale. Les investissements y sont principalement dirigés vers le terroir et vers l'Église. Cette description aurait correspondu, d'après Faucher, à la société canadienne-française, tout particulièrement vers la fin du XIXe siècle quand la société pécuniaire canadienne-anglaise s'est doté d'un véritable maître d'œuvre en matière de développement économique avec le gouvernement fédéral, ne laissant aux Canadiens-Français qu'un embryon d'État, avec le gouvernement provincial, lequel s'est empressé de partager ses responsabilités en matière d'éducation et d'affaires sociales avec l'Église catholique. Il s'agira donc d'une société bureaucratique bipartite, fortement hiérarchisée, partagée entre les politiciens et les curés. Dans une telle société précapitaliste, les industries ne sont pas adaptées à la concurrence puisqu'elles ne visent qu'à satisfaire une clientèle locale. L'économie de la société bureaucratique est donc vulnérable, et s'écroule dès que ses positions sont envahies par la société pécuniaire. Car sur le plan de la mentalité économique, les Canadiens-Français ne pouvaient pas entrer en lice avec les anglophones :

Dans une économie languissante, l'accumulation du capital productif n'existe pas, non plus que le désir d'une telle accumulation chez les épargnants. Dans le cas du Canada français, cette mentalité a dominé jusqu'à l'époque où l'industrialisme américain, supporté par les grandes corporations financières, est venu modifier les structures sociales.⁹⁹

⁹⁸ Cf. Albert Faucher, « La dualité canadienne et l'économie : tendances divergentes et tendances convergentes », in Albert Faucher, *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Fidès, 1970, pp. 145 à 160.

⁹⁹ Albert Faucher, « Investissement, épargne et position économique des Canadiens français », in Albert Faucher, *Histoire économique et unité canadienne*, Montréal, Fidès, 1970, p. 202.

Les Canadiens-Français n'étaient pas dénués d'épargnes, mais ils n'en faisaient pas un usage capitaliste. Peu disposés à s'exposer aux risques, les Canadiens-Français achetaient des « valeurs de tout repos », par exemple en prêtant aux fabriques et aux communautés religieuses.¹⁰⁰ Cette recherche à tout prix de la sécurité, ce dégoût pour le risque, a également été relevé par le géographe Raoul Blanchard et par l'historien Jean Hamelin, le premier notant que les Canadiens-Français préfèrent placer leurs fonds en obligations plutôt qu'en actions,¹⁰¹ le second remarquant que « les Canadiens français sont attachés à l'entreprise personnelle et familiale, ils ont une mentalité d'épargnants de sorte que le coffret à la banque remplace le bas de laine. Le recours au crédit, la responsabilité limitée, le risque, la solidarité nationale, ils devront en faire l'apprentissage ».¹⁰²

Les thèses que nous avons exposées, reposant sur l'hypothèse culturaliste, ont toutes été plus ou moins influencées par ce qui constituait une tendance de fond en sociologie représentée tout particulièrement par Max Weber, Richard H. Tawney et Werner Sombart. Un des postulats qui étaient partagés par ces trois auteurs est que l'apparition du capitalisme moderne n'était pas le résultat d'un développement homogène, le commerce et l'industrie remontant, après tout, à la plus haute antiquité, mais plutôt d'une mutation, qui fut sans doute préparée par divers facteurs, mais qui n'en fut pas moins soudaine. Car, comme le remarquait Max Weber, « l'homme ne désire pas « par nature » gagner de plus en plus d'argent, mais il désire, tout simplement, vivre selon son habitude et gagner autant d'argent qu'il lui en faut pour cela ».¹⁰³ Dans une économie empirique traditionaliste, ajoutait Werner Sombart, « on se sert que de ce qu'on a reçu, on fait ce qu'on a appris, ce à quoi on est habitué ».¹⁰⁴ Ce qui domine dans cette manière de voir, c'est l'idée de subsistance.¹⁰⁵ La mentalité précapitaliste est donc réfractaire aux idées d'accumulation et de croissance. Rien ne lui est plus étranger que l'esprit du capitalisme que Sombart définit comme suit :

¹⁰⁰ Cf. Albert Faucher, *ibid.*, p. 203.

¹⁰¹ Raoul Blanchard, *Le Canada français, province de Québec*, Montréal, Artheme Fayard, 1960, p. 182.

¹⁰² Jean Hamelin, *Le Canada français : son évolution historique 1497-1967*, Trois-Rivières, Boréal Express Ltée, 1967, pp.54-55.

¹⁰³ Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1967, p. 61.

¹⁰⁴ Werner Sombart, *Le bourgeois. Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1966, p. 23.

¹⁰⁵ Cf. Werner Sombart, *op. cit.*, p. 157-158.

Le sujet économique ne pense plus qu'à deux choses : gagner le plus possible, faire prospérer ses affaires le plus possible.¹⁰⁶

Ce qui absorbe et préoccupe avant tout l'homme d'affaire, (...), c'est plutôt l'intérêt pour son entreprise.¹⁰⁷

À la phase avancée du capitalisme, il n'y a plus de perspective de bénéfices, si élevée qu'elle soit, qu'on ne puisse imaginer d'autres possibilités de gain, et ainsi de suite à l'infini.¹⁰⁸ Le capitalisme est alors doté d'une vie propre animée par la loi d'une concurrence agressive que l'entrepreneur n'est pas plus libre d'ignorer que l'ouvrier est libre de faire fi des mouvements de la machine. L'entrepreneur capitaliste est condamné à l'accumulation et à l'expansion sous peine d'être broyé par les mécanismes aveugles de l'économie de libre marché.

Cet état d'esprit est si étranger à la simple production du nécessaire en vue de la consommation de l'homme traditionnel, qu'il faut présumer qu'une gestation ou, plus radicalement, qu'une mutation des mentalités l'ait précédé pour permettre son éclosion. Dans un monde qui était essentiellement dominé par les représentations religieuses, où ces dernières constituaient la norme principale des comportements et des actes humains, il est plausible que l'esprit du capitalisme n'ait pris son essor formidable qu'en étant préalablement soulevé par la dévotion religieuse, seule susceptible d'instiller la discipline rigide qu'il nécessitait. Selon Weber et Tawney, le calvinisme aurait permis cette mutation en substituant à l'esprit de relâchement des catholiques, qui pouvaient effacer leurs péchés au fur et à mesure par la confession et la « fréquente communion », une discipline solitaire et méthodique tendue vers la seule glorification de Dieu. Cette rationalisation de l'existence était d'ailleurs amplifiée par la doctrine de la prédestination qui engageait le croyant à raffermir sa foi en manifestant extérieurement des signes de son élection. Comme le remarquait Tawney, les œuvres, pour une telle confession, « ne sont pas un moyen d'atteindre le salut, mais elles sont indispensables en tant que preuve qu'on a atteint le salut ».¹⁰⁹ Le puritain allait donc se précipiter dans des activités susceptibles d'augmenter la gloire de Dieu sur terre avec une volonté frénétique.

¹⁰⁶ Werner Sombart, op. cit., pp. 162-163.

¹⁰⁷ Werner Sombart, op. cit., p. 163.

¹⁰⁸ Cf. Werner Sombart, op. cit., p. 164.

¹⁰⁹ Richard H. Tawney, *La religion et l'essor du capitalisme*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1951, p. 107.

L'annexion de l'activité économique au domaine de la foi, qui ne s'est sans doute pas accomplie immédiatement, eu pour conséquence d'élargir le domaine de l'ascétisme qui, d'abord religieux, s'est établi comme norme dans le domaine du commerce et de l'industrie où la comptabilité des gains et des pertes s'est substituée à la considération puritaine de la sainteté et de la damnation. Nous devons souligner que, sur ce point, Sombart se distinguait de Weber et de Tawney en ce qu'il entrevoyait l'origine de l'esprit capitaliste dans la morale thomiste qui, en soumettant les hommes à la loi naturelle et à la raison, les forçait également à discipliner leur existence par la vertu de prudence. La morale de saint Thomas, en condamnant la prodigalité comme l'oisiveté, aurait favorisé l'émergence d'une éthique bourgeoise favorable à une activité économique rationnelle. Néanmoins, le catholicisme contenait un grand nombre de restrictions qui ne pouvaient, selon Tawney, qu'inhiber l'esprit du capitalisme :

Dans la philosophie du Moyen Âge, la tradition ascétique, qui condamnait toute espèce de commerce comme étant du domaine de l'iniquité, était adoucie, mais non effacée, par la reconnaissance des nécessités pratiques; et si elle répugnait à condamner, elle insistait pour mettre en garde. Car il était de l'essence du commerce d'élever à une prééminence solitaire l'appât du gain; et à l'égard de cet appât, qui aux yeux de la plupart des penseurs modernes a passé pour le moteur social le plus sûr, l'attitude du théoricien médiéval était celle d'un homme qui tient un loup par les oreilles.¹¹⁰

Est-il possible que le développement du capitalisme ait été ralenti, au Québec, par un tel facteur de mentalité religieuse? C'était l'opinion de Maurice Tremblay, pour qui cette mentalité anti-industrielle a été largement diffusée par l'institution du collège classique :

Le cours classique prépare surtout de futurs prêtres et de futurs « professionnels ». La considération sociale dont il jouit est un signe que l'on continue à approuver une orientation intellectuelle et sociale qui est loin de favoriser l'initiation aux affaires en général ni la formation du *businessman* en particulier. Dans beaucoup de collèges classiques, jusqu'à la dernière des huit années que dure le cours, l'étudiant est considéré comme un prêtre virtuel et traité en conséquence(...). Cette formation, incarnée dans un régime quasi-monastique, est toute orientée vers les valeurs surnaturelles : la gloire de Dieu et le salut de l'âme par la pratique des vertus chrétiennes et la fuite du péché. Dans le même esprit surnaturel, une carrière dans le « monde » est présentée comme étant un état de vie intrinsèquement inférieur et rempli de périls spirituels (...).¹¹¹

¹¹⁰ Richard H., Tawney, op. cit., pp. 40-41.

¹¹¹ Maurice Tremblay, « Orientations de la pensée sociale », in *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, p. 202.

Il semble que cette conception de l'existence, où le matérialisme des affaires est tenu en suspicion, ait été fortement intériorisée par certains intellectuels canadiens-français. C'était le cas d'Henri Bourassa :

Au Canada français, la passion désordonnée des affaires est le plus actif agent de la conquête anglo-saxonne et protestante; c'est la marque la plus certaine de l'emprise du matérialisme sans foi, sans idéal, sans patrie, qui domine toute la vie sociale et politique du continent.¹¹²

Le père Richard Arès, qui déplorait pourtant le retard économique des Canadiens-Français et qui jugeait le rattrapage nécessaire, ne pouvait s'empêcher, en tant que religieux, de prêcher la hiérarchie des valeurs à laquelle était soumise, par ses innéités, la nation canadienne-française :

Nous sommes les fils spirituels et intellectuels de l'Église. À son école, nous avons appris à considérer d'abord le côté moral, l'aspect religieux de la vie, à tenir en haute estime les valeurs spirituelles, à concevoir la richesse matérielle comme un moyen, non comme la fin même d'une véritable civilisation humaine.¹¹³

Il était nécessaire, selon le père Arès, de se doter d'écoles commerciales, de s'impliquer dans les affaires, mais « d'y travailler selon les directives de notre propre génie »¹¹⁴ La nécessité de brasser des affaires était donc aussitôt atténuée et adoucie par l'obligation de se conformer à une façon bien canadienne-française de s'y livrer, ce qui était se situer sur un tout autre plan que les matérialistes anglo-saxons.

Ces réserves ne doivent pas nous étonner de la part d'un Jésuite. Elles se chargeaient, à notre avis, d'une portée supplémentaire quand elles étaient émises par des intellectuels laïcs dont la vocation était précisément d'enseigner l'économie politique. C'était le cas d'Esdras Minville :

Il arrive par-ci par-là, qu'un de nos compatriotes aborde le commerce et l'industrie avec le même esprit de conquête (que les anglo-saxons) et par suite avec le même dynamisme, mais on ne saurait s'attendre à la généralisation dans nos rangs d'un cas jusqu'ici d'exception. Il ne le faut d'ailleurs pas le désirer, car pareil

¹¹² Henri Bourassa, cité par Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1977, p. 238.

¹¹³ Richard Arès, *Notre question nationale. Tome 1- Les faits*, Montréal, Éditions de l'Action nationale, 1943, p. 148.

¹¹⁴ Richard Arès, *Ibid.*, p. 148.

phénomène impliquerait une sorte de glissement vers des positions culturelles et morales bien différentes de celles qui ont caractérisé jusqu'ici notre peuple.¹¹⁵

Nous ne pouvons ni ne devons faire de la puissance économique l'objet principal de nos préoccupations et de nos efforts individuels et collectifs; en revanche, nous devons, pour sauvegarder nos libertés politiques et nationales, reconquérir la maîtrise et la direction de notre vie économique.¹¹⁶

Pénétré de philosophie thomiste, Minville était convaincu que l'économie était une fin intermédiaire, sans doute importante, mais qui devait trouver sa place dans une hiérarchie des valeurs pour laquelle les fins surnaturelles sont bien entendu supérieures. Dans une telle optique, ce n'est pas l'utilité qui doit guider nos actions, mais la loi naturelle, ce décalque de la loi éternelle, qui nous oblige à ne jamais oublier la double fin de l'homme, à la fois naturelle et surnaturelle. Dans le deuxième cas, la société, « sans s'y immiscer, doit lui faciliter l'accomplissement ».¹¹⁷ Il va de soi qu'une telle conception du monde ne saurait s'épanouir dans une société matérialiste ou les valeurs élitistes propres au modèle aristotélien, pour citer Lionel Groulx, ont été inversées.

Aux dires de François-Albert Angers, Esdras Minville refusait de se considérer comme un économiste. Ce n'était pas le cas d'Édouard Montpetit qui fut notre premier économiste professionnel issu des facultés d'Europe. Rappelons-nous les obstacles qu'il a rencontrés et qu'il a narrés dans un passage cent fois cité :

Mais comment prêcher l'éveil économique sans prendre le parti de la richesse? Ce fut un beau tapage sur la colline inspirée. S'enrichir, quelle dangereuse doctrine! N'avons-nous pas, contre l'opulence des autres, dressé depuis toujours l'intelligence? Contre l'enseignement pratique, les disciplines inestimables de la culture classique? Et contre le matérialisme, la pauvreté vengeresse d'un idéalisme miteux? « Nous ne sommes pas riches, a coutume de dire un de mes amis, mais nous sommes ben fins ». Je pense en souriant à l'article d'un journaliste de Québec qui étouffait mes audaces au berceau. Je l'ai cherché; je ne l'ai plus. Tant pis. Il m'opposait la parole de l'Évangile : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche de gagner le Royaume du ciel ».¹¹⁸

Mais Édouard Montpetit s'était-il lui-même affranchi d'un catholicisme qui ne réservait à l'économie que la portion congrue? Nous pouvons en douter puisqu'il

¹¹⁵ Esdras Minville, *Le citoyen canadien-français*, tome II, , p. 110

¹¹⁶ Esdras Minville *ibid.*, pp. 110-111.

¹¹⁷ Esdras Minville, *ibid.*, p. 12.

¹¹⁸ Édouard Montpetit, *La conquête économique. Tome I. Les formes essentielles*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, , p. 17.

déclarait dans un autre texte : « Enrichissons-nous pour faire rayonner notre innéité française, pour qu'une question d'argent ne retarde plus nos volontés et la satisfaction des plus nobles besoins. Ce n'est qu'un moyen, la fin en vaut la peine ». ¹¹⁹

Si l'on se fie à ces témoignages, nous devons conclure que, même chez nos intellectuels les plus dévoués au développement économique de la province, l'adhésion aux catégories apprises au collège classique venait diluer, comme s'il s'agissait d'un alcool trop fort, le caractère impérieux de leurs objurgations car celles-ci s'accompagnaient, comme nous l'avons vu, de réserves et de mises en garde. Nous ne pouvons nous empêcher de songer à Tawney qui comparait la posture du lettré du Moyen-Âge aux prises avec la question du commerce à un homme tenant un loup par les oreilles. Nous pouvons sentir, dans toutes ces réserves, l'influence du moule thomiste. Deux extraits de la *Somme théologique* éclaireront notre propos :

(...) les biens extérieurs ont le caractère de moyens relatifs à une fin. Leur usage sera donc bon, s'il est proportionné, si l'homme recherche la richesse dans la mesure où elle est nécessaire à sa vie et à sa condition. Dépasser cette mesure, vouloir acquérir ou amasser plus que de raison, c'est pécher. Or, c'est le cas de l'avarice, qui se définit : un amour immodéré de posséder. Elle est donc évidemment un péché. ¹²⁰

(...) le désir des biens temporels est légitime. Non point, sans doute, si nous les recherchons par-dessus tout, au point de mettre en eux notre fin. Il faut les considérer comme des secours qui nous aident à tendre à la béatitude : notre vie corporelle trouvant en eux son soutien, et notre activité vertueuse les employant à titre d'instruments, selon que l'enseignait déjà Aristote. Il est donc légitime de prier pour les obtenir. ¹²¹

La morale thomiste était sans doute, comme Sombart l'a souligné, idéale pour donner le ton à une première éthique du capitalisme, celle qui se constituait autour du petit commerce et de l'artisanat. Mais elle était inappropriée pour soutenir les tendances de fond qui sont indissociables du capitalisme évolué, soit celles qui conduisent à l'accumulation du capital dans un but d'expansion accélérée et de lutte effrénée contre la concurrence. Comme le relevait Richard H. Tawney, il y a, dans la conception thomiste de l'économie, « des limites, des restrictions, des avertissements destinés à

¹¹⁹ Edouar Montpetit, op. cit., p. 215.

¹²⁰ Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa-IIae, qu. 118, art. 1.

¹²¹ Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa-IIae, qu. 83, art. 6.

empêcher les intérêts économiques de contrarier les affaires sérieuses ». ¹²² Et par affaires sérieuses, il faut précisément entendre les affaires religieuses puisque l'homme, en route vers son salut éternel, n'est que de passage sur cette terre. Pour l'homme du Moyen-Âge, ajoutait Tawney, rien n'aurait paru plus absurde qu'une théorie naturaliste de la société :

(...) fonder une science de la société sur l'hypothèse que l'appât du gain est une forme constante et facile à évaluer, qu'il faut accepter, comme les autres forces naturelles, comme une donnée évidente et inévitable, aurait semblé, aux yeux des penseurs du Moyen Âge, à peine moins irrationnel ou moins immoral, que de fonder la philosophie sociale sur le développement sans contrainte d'attributs humains aussi nécessaires que le goût de la lutte ou l'instinct sexuel. ¹²³

Suivant la conception médiévale de la hiérarchie des valeurs, qui dominait, suivant toute apparence, les catégories mentales de plusieurs de nos intellectuels les plus en vue, l'économie était soumise à la morale et cette dernière à la théologie. Inévitablement, il devait en découler une psychologie réfractaire à l'apparition d'une classe d'affaires qui aurait pu, du moins sur le plan de la mentalité, lutter de plein pied avec les commerçants et industriels anglophones pour qui le pur appât du gain était considéré comme un aiguillon naturel et désirable. Comme l'a écrit Sombart, une révolution des mentalités était nécessaire pour modifier les comportements, les désinhiber :

(...) il est incontestable que depuis la fin de la première période capitaliste les forces morales ont subi, dans nos communautés chrétiennes, une éclipse marquée. Et à partir de cette époque, l'esprit capitaliste a pris un essor formidable et opéré dans notre vie des transformations radicales qui n'ont été possibles que grâce à la désuétude dans laquelle étaient tombées, dans les pays tant catholiques que protestants, les doctrines morales du christianisme. ¹²⁴

En somme, tant que les catégories enseignées au collège classique dominèrent, il était pour ainsi dire impossible aux Canadiens-Français de maîtriser leur économie au point d'entrer en lice avec les capitalistes anglophones. Une mutation des mentalités était nécessaire et celle-ci devait attendre la Révolution tranquille pour se réaliser.

¹²² Richard H. Tawney, *La religion et l'essor du capitalisme*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1951, p. 38.

¹²³ Richard H. Tawney, op. cit., p. 38.

¹²⁴ Werner Sombart, op. cit., p. 265.

Le point de vue culturaliste n'est pas exempt de graves faiblesses. Le principal reproche que nous pouvons lui adresser est de demeurer en surface des véritables enjeux composés de facteurs structurels qui les sous-détermineraient. En effet, eu égard aux aspects économiques ou sociologiques qui supportent la société globale, les phénomènes de culture ne constitueraient qu'une agitation de surface, comme l'écume au sommet des vagues.

Certaines thèses explicatives du retard économique du Québec en ont dressé des scénarios plausibles tout en faisant totalement abstraction des mentalités. C'était le cas d'une fameuse étude cosignée par Albert Faucher et Maurice Lamontagne. D'après ces deux universitaires, « l'évolution industrielle du Québec constitue plutôt un phénomène régional s'expliquant essentiellement par référence à l'évolution économique de tout le continent nord-américain ».¹²⁵ Avec l'émergence du charbon et du fer comme facteurs principaux d'un développement industriel axé sur l'acier et la vapeur, le Québec se serait trouvé déphasé parce qu'il en était, à toutes fins pratiques, dépourvu. Le centre de gravité du développement économique s'est donc déplacé vers le Sud de l'Ontario, alors que le Québec se serait rabattu sur le développement des industries légères (alimentation, textiles, chaussures, tabac) dont la production était destinée au marché local. Cette disparité entre l'économie du Québec et celle de l'Ontario aurait perduré, malgré des rythmes de croissance postérieurs tout à fait similaires, à cause de ce retard initial qui n'aurait jamais été rattrapé. Pour sa part, le professeur Raynauld a même estimé que le retard du Québec remonterait à une époque qui aurait précédé 1870,¹²⁶ donc antérieure à ce qu'avaient affirmé Faucher et Lamontagne, et se poursuivrait, entre autres, à cause d'une population active proportionnellement moins importante.¹²⁷

Ces explications, fondées uniquement sur les structures macro-économiques, ont certainement le mérite d'offrir des explications plausibles du retard économique du Québec sur sa voisine de l'autre rive de l'Outaouais. Toutefois elles ne nous expliquent

¹²⁵ Albert Faucher et Maurice Lamontagne, « L'histoire du développement industriel du Québec », in Marcel Rioux et Yves Martin, *LA société canadienne-française*, p. 274.

¹²⁶ André Raynauld, *Croissance et structure économique de la province de Québec*, Ministère de l'industrie et du commerce, Province de Québec, 1961, p. 63.

pas, comme l'ont remarqué Marcel Rioux et Jacques Dofny, la raison de la prépondérance de l'élément canadien-anglais dans l'industrie québécoise.¹²⁸ Si nous excluons le facteur culturel, nous devons absolument nous rabattre sur le facteur économique ou le facteur politique (ou les deux) tout en accordant au fait national une validité scientifique, laquelle est justement niée par une tendance lourde en sociologie qui voit dans les classes sociales les véritables protagonistes de l'histoire. Cette dernière tendance ne peut évidemment accorder à l'événement de la Conquête quelque importance que ce soit dans la détermination des relations entre les deux principales ethnies qui composent cet État, ainsi que le remarquait Stanley Bréhaut Ryerson :

Bien-sûr, si l'on nie l'importance ou même jusqu'à l'existence du fait national, on arrive assez facilement à une interprétation qui n'accorde que peu d'importance à la conquête du Canada par l'Angleterre. Cet événement apparaît alors superficiel : un simple épiphénomène. Dans une telle optique, seule la conjoncture économique compte, et les mouvements ou les conflits nationaux deviennent simplement l'expression subjective d'une conscience faussée. « La question nationale » relève alors du domaine de la psychiatrie, voire de la criminologie.¹²⁹

Cette conception de l'histoire est particulièrement visible chez un historien comme Fernand Ouellet pour qui la Conquête n'a consisté, finalement, qu'en une épuration des mœurs commerciales en mettant fin au favoritisme lié aux monopoles de l'Ancien régime. Les marchands anglais, qui se seraient trouvés dans une situation d'égalité initiale avec les marchands canadiens, n'auraient dû leur succès qu'à leur talent et leur sens des affaires. Cette vision des choses n'accorde donc aucune importance à l'autorité politique, qui s'exercerait avec suffisamment de neutralité pour offrir les mêmes avantages à tous, et au facteur ethnique qui ne semble avoir aucune incidence directe sur le cours des événements, du moins jusqu'à ce qu'une classe sociale, consciente de ses propres intérêts et aspirant à la domination, exploite le ressentiment des déshérités de la terre et invente de toutes pièces le nationalisme. À cette vision des choses s'opposaient les historiens de l'École de Montréal dont Guy Frégault :

Une armée subit une défaite : il peut rester encore des soldats, il ne reste plus d'armée. En 1763, il reste encore des Canadiens, il ne reste plus de Canada. Éliminés de la politique, éliminés du commerce et de l'industrie, les Canadiens se replient sur le sol. S'ils finissent par se vanter d'être des « enfants du sol », c'est

¹²⁸ Cf. Marcel Rioux et Jacques Dofny, « Les classes sociales au Canada français » in Marcel Rioux et Yves Martin, *La société canadienne-française*, , p. 322.

¹²⁹ Stanley Bréhaut Ryerson, *Le capitalisme et la confédération. Aux sources du conflit Canada-Québec (1760-1873)*, Montréal, Éditions Parti Pris, 1972, p. 23.

que la défaite les a atteints non seulement dans leur civilisation matérielle, mais aussi dans leurs conceptions. Ils avaient des ambitions plus hautes lorsque leur vie collective était normale.¹³⁰

Cette perspective repose sur quelques postulats : d'abord que les nations existent bel et bien et ensuite qu'elles ont besoin d'une direction politique qui leur soit propre pour atteindre la « normalité ». La politique possède donc une valeur qui est à la fois architectonique et structurante. Elle a des impacts directs et indirects considérables sur la vie économique et culturelle de ces entités, que d'aucuns jugeront bien hypothétiques, que nous appelons des nations. Ceci serait particulièrement le cas quand il s'agit de colonies de peuplement. La Conquête anglaise a interrompu l'œuvre colonisatrice de la France en terre canadienne. Cette dernière était loin d'être achevée. Or il n'était évidemment pas dans l'intérêt de l'Angleterre de poursuivre l'œuvre de la France et de guider la jeune nation canadienne jusqu'à l'indépendance. Comme l'a écrit en substance Arthur Lower, toute l'essence du conflit résidait dans la Conquête. Les conquérants voulaient profiter de leur conquête, les conquis voulaient en effacer les effets.¹³¹ Le gouvernement métropolitain et les autorités coloniales seront donc conséquentes avec elles-mêmes en ayant désormais pour but de construire un autre Canada, anglo-saxon, débordant et annexant ce qui était resté de la colonisation française. Et pour y parvenir, les autorités politiques favoriseront un développement économique compatible avec les intérêts de la métropole et ceux de la colonisation anglo-saxonne. À l'intérieur de cet effort de construction, les Canadiens-Français n'étaient appelés qu'à jouer le rôle de subalternes. Leur conception de l'économie et du commerce en sera d'autant diminuée que désormais les gros brasseurs d'affaires seront d'origine britannique. De même leur culture puisque d'une conception qui est amoindrie tant au niveau politique qu'au niveau économique ne peut surgir qu'une conception également diminuée de la culture : cette dernière tend à épouser les contours de l'impuissance. Elle fera son lit des idéologies de compensation.

L'infériorité des Canadiens-Français, non pas seulement économique mais également sur les plans politique et culturel, plongerait donc ses racines dans cet événement historique que fut la Conquête puisque celle-ci, en les destituant de toute

¹³⁰ Guy Frégault, « La colonisation de la Nouvelle-France », p. 15.

¹³¹ Cf. Arthur M. Lower, *Colony to Nation*, p. 222.

prise significative sur le pouvoir politique, les condamnait à devenir une minorité annexée au sein d'une société beaucoup plus dynamique et appelée à former le « nouveau Canada ».

Dans l'optique marxiste, le point de vue de Frégault et des autres historiens de l'École de Montréal est sans doute erroné puisque l'histoire n'oppose pas des nations mais des classes sociales. Toutefois, devant le fait incontestable de l'infériorité économique des Canadiens-Français, quelques historiens et sociologues à tendance marxiste ont adapté la grille de lecture des historiens de l'École de Montréal à la dialectique de la lutte de classes. Ce fut le cas de Marcel Rioux et de Jacques Dofny pour qui la société canadienne-française, qui est une société globale divisée en classes sociales, joue le rôle d'une classe sociale à l'intérieur de cette société globale plus vaste qu'est l'ensemble du Canada. « C'est l'interaction entre ces deux situations de fait et la prédominance de l'une sur l'autre conscience de « classe » à un moment donné qui explique la physionomie de chaque époque, les alliances et les luttes idéologiques qui y apparaissent ».¹³² Ce qui était demeuré sur le plan des intentions dans l'article de Rioux et Dofny a réellement pris corps dans l'ouvrage de Gilles Bourque, *Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840*. Mais pour parvenir à son but l'auteur devait « déterminer scientifiquement à quel niveau et comment ces deux phénomènes entrent en relation dialectique ».¹³³ C'est là où le marxisme devait rejoindre les théories de la décolonisation (Berque, Fanon, Memmi, Gorz). Dans un tel cas la lutte de classe est à « superposition nationale » puisque la nation, « étant considérée comme un ensemble structurel de classes possédant une tendance à la cohérence dans l'antagonisme »,¹³⁴ peut jouer, à l'égard d'une autre nation, le rôle d'une classe sociale.

Toutefois l'historien marxiste qui, selon nous, a analysé avec le plus de finesse et d'amplitude la question de l'infériorité économique des Canadiens-Français est sans nul doute Stanley Bréhaut Ryerson :

Antérieure par son origine, et distincte par son caractère (qui ne se réduit pas à celui d'un simple élément de la superstructure idéologique ou institutionnelle), la

¹³² Marcel Rioux et Jacques Dofny, « Les classes sociales au Canada français, in Marcel Rioux et Yves Martin, *La société canadienne-française*, , p. 316.

¹³³ Gilles Bourque, op. cit., *Classe sociales et question nationale au Québec, 1760-1840*, Montréal, Éditions Parti Pris, , p. 20.

¹³⁴ Gilles Bourque, op. cit., p. 329.

nation n'est pourtant pas la force motrice primordiale du changement historique. Dans cette dynamique sociale, c'est aux rapports homme/nature et aux contradictions de classes qu'appartient la primauté. Mais les conflits nationaux, nés des oppressions nationales, tout en étant véhiculées par des structures socio-économiques, n'en sont pas moins réels.¹³⁵

Ce que Ryerson est parvenu à montrer sous une lumière particulièrement vive c'est l'intime complicité qui s'était tissé entre les pouvoirs politiques et la classe des affaires anglo-canadienne puisque « l'État joua le rôle de levier pour faire accéder l'économie à un nouveau palier d'essor industriel »,¹³⁶ et ceci par le développement des canaux et du réseau ferroviaire. D'une manière générale, le développement du capitalisme exige la bienveillance, sinon la direction, de l'État, comme l'a souligné également Arnaud Sales :

L'État canadien est (...) toujours intervenu, soit par le financement, soit par les concessions qu'il attribuait, ou les protections tarifaires qu'il établissait, soit en poussant à la cartellisation. Dans la plupart de ces entreprises, il ne s'agissait pas d'individus sans attaches oeuvrant dans l'isolement grâce à leurs qualités entrepreneuriales. Il s'agissait, au contraire, de groupes étroitement connectés, sinon en fusion avec le pouvoir politique, contrôlant ou ayant accès à des capitaux importants, pouvant, en particulier, bénéficier des investissements en portefeuille britannique.¹³⁷

Inversement, la construction de la nation canadienne exigeait le dynamisme d'une classe capitaliste robuste susceptible de doter cet énorme pays des infrastructures nécessaires. La Confédération canadienne doit sa naissance justement à ce mariage entre la classe politique et la classe des affaires. Pouvoir politique et univers de la finance et de l'industrie ne constituent pas des sphères séparées, mais toujours elles s'appuient mutuellement. Le gouvernement fédéral sera la créature des industriels canadiens-anglais avec des pouvoirs à la mesure de leurs ambitions. L'infériorité économique des Canadiens-Français découle du fait qu'à partir de la Conquête, ils n'ont pas pu compter sur « ces composantes essentielles de la vie d'une société que sont les structures de l'État et la réalité de la nation. C'est par rapport à elles que la Conquête est venue briser une continuité historique d'une importance primordiale ». ¹³⁸ En somme, les Canadiens-Français ont été privé d'un État qui aurait pu favoriser l'émergence d'une

¹³⁵ Stanley Bréhaut Ryerson, *Le capitalisme et la Confédération. Aux sources du conflit Canada-Québec (1760-1873)*, Montréal, Éditions Parti Pris, 1972, pp. 519-520.

¹³⁶ Stanley Bréhaut Ryerson, op. cit., p. 315.

¹³⁷ Arnaud Sales, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979, p. 197.

¹³⁸ Stanley Bréhaut Ryerson, op. cit., p. 23.

classe capitaliste autochtone suffisamment forte. Ce diagnostic montre certaines similitudes avec celui formulé par François-Albert Angers :

La réserve québécoise, en enfermant nos hommes d'affaires dans le Québec, en assurant aux Anglo-Canadiens la possibilité de plus fortes accumulations de capitaux à l'échelle nationale, joue contre nous au départ de cette course pour la maîtrise économique de notre propre province dans les cadres de la Confédération.¹³⁹

Le point de vue de Ryerson, de même que celui d'Angers, rappellent celui des pères de la Révolution tranquille qui voulurent justement palier à cette situation d'infériorité en dotant la province de Québec d'un État susceptible d'appuyer sa classe capitaliste de sorte qu'elle puisse relever le défi d'une économie de plus en plus marquée par la concentration des capitaux. C'était le cas de Gérard Filion :

Au lieu de laisser les entreprises familiales aux prises avec des problèmes insolubles, et par conséquent de les jeter dans les bras de concurrents plus gros et plus riches, nous essayons de créer un capitalisme autochtone dirigé par les Québécois, mais assez puissant pour rencontrer la concurrence des autres entreprises de même nature sur le marché canadien et même sur le marché américain. En aidant ainsi à des entreprises à passer du stade familial au stade capitaliste, nous ne favorisons pas le règlement de succession de quelques millionnaires, mais nous organisons la résistance de l'industrie québécoise et nous la plaçons sur un pied de concurrence égale avec les autres.¹⁴⁰

Les rapports de complicité intimes tissés entre l'État et la classe capitaliste ne sauraient être plus clairs. Un État qui aspire à un maximum d'autonomie a besoin d'une classe capitaliste dynamique qui supporte ses ambitions, et la classe des capitalistes a besoin d'un État favorable à ses intérêts. Au point d'intersection de la classe capitaliste et de l'État se trouve la nation (ou l'ensemble de la population) qui offre à l'une et à l'autre des moyens d'exécution.

Nous devons remarquer que ce second point de vue que nous avons développé ne réfute pas entièrement la thèse des mentalités. Elle ne fait que lui refuser le statut de facteur explicatif prédominant. Dans une telle perspective, la culture est en relation pour ainsi dire dialectique avec les « forces » économiques et politiques. Il est donc

¹³⁹ François-Albert Angers, « Naissance de la pensée économique au Canada français », in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XV, no. 2 (sept. 1961), p. 209.

¹⁴⁰ Gérard Filion, « Les origines de la Société Générale de Financement », in Roger J. Bédard (dir.), *L'essor économique du Québec*, Montréal, Hurtubise, 1969, pp. 294-295.

possible de parvenir à une synthèse des deux points de vue, les thèses culturalistes prenant pied sur ce fondement solide qu'est la société globale. Un tel point de vue a été défendu par Michel Brunet dans ses *Trois dominantes de la pensée canadienne-française*.¹⁴¹ Les Canadiens-Français ont conçu des idéologies de compensation telles que l'agriculturisme, l'anti-Étatisme et le messianisme parce qu'ils ont été destitués de toute prise sur le pouvoir politique à partir de cet événement initial que fut la Conquête. S'inspirant des études d'Evereth Hagen,¹⁴² Pierre Harvey a poussé encore plus loin cette analyse. Selon ce dernier, « tout groupe qui est soumis au traumatisme collectif d'une colonisation ou d'une conquête réagit spontanément contre le conquérant ou le colonisateur pour sauver sa propre identité vis-à-vis l'autre ».¹⁴³ Cette réaction défensive se manifeste d'abord par un rejet du système de valeurs de l'autre. Le groupe conquis ou colonisé se crispe ensuite sur ses propres us et coutumes, ainsi que sur ses habitudes mentales, qu'il tend à surévaluer, même s'il y est cantonné en fait par la force qu'exerce sur lui sa nouvelle condition de conquis ou de colonisé. « Il devient le missionnaire de ces éléments de sa situation ».¹⁴⁴ Conséquemment, il n'est pas du tout exclu que les valeurs auxquelles s'agrippent cette collectivité se soient déjà trouvées en position dominante au moment où l'autonomie de ce groupe a pris fin. Mais elles tendent à se perpétuer, à se cristalliser, au-delà de ce que leur propre rayonnement leur permettait à l'origine précisément à cause de la nouvelle situation qui est née de l'intervention du conquérant ou du colonisateur. Dans le cas québécois, cette résistance aux valeurs de l'autre se serait manifestée par le rejet des valeurs commerciales des Anglo-Saxons, d'où une complaisance dans des valeurs antiéconomiques qui ne pouvaient qu'amplifier la situation d'infériorité des Canadiens-Français.

Ce serait donc foncièrement la peur de l'assimilation qui aurait suscité, chez certains traditionalistes, des réflexes d'inhibition similaires à ce que nous pouvons lire sous la plume de l'écrivain Ernest Choquette :

¹⁴¹ Cf. Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », in Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1964, pp. 113 à 166.

¹⁴² Cf. Evereth Hagen, *On Social Change*,

¹⁴³ Pierre Harvey, « Pourquoi le Québec et les Canadiens français occupent-ils une place inférieure sur le plan économique? », in René Durocher et Paul-André Linteau, *Le retard du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1971, p. 171.

¹⁴⁴ Pierre Harvey, *ibid.*, p. 171.

« On dirait que les Anglais seuls sont appelés à réussir et à dominer sur le terrain des affaires. Ils tiennent ça d'instinct, vois-tu?...tandis que nous... »¹⁴⁵

Le grand intérêt que présente la thèse de Harvey est de replacer la culture dans cette totalité dialectique que constitue l'ensemble de la nation. Ici la culture ne peut plus être désignée, de façon unilatérale, comme la cause de l'infériorité des Canadiens-Français, puisqu'elle en est tout autant, et simultanément, l'effet. Dans cette perspective, s'il faut s'arrêter sur un facteur prédominant (mais non pas d'une façon unilatérale), ce facteur serait la politique. Mais il s'agit là d'un aspect de la question que nous reverrons amplement puisqu'il est au cœur de l'interprétation historique de Maurice Séguin.

¹⁴⁵ Ernest Choquette, *La terre*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1916, p. 57.